

PARC NATUREL DE LA CROIX-DES-GARDES

> SITE NATUREL PROTÉGÉ



BIENVENUE AU PARC NATUREL FORESTIER DE LA CROIX-DES-GARDES !

Véritable poumon vert niché au cœur de la ville, à moins d'un kilomètre à vol d'oiseau de l'emblématique Croisette, le parc naturel de la Croix-des-Gardes est un espace naturel protégé, propriété du Conservatoire du littoral et géré par la commune de Cannes. Les objectifs de gestion du site sont la préservation et la valorisation des patrimoines naturel, agricole et historique, ainsi que l'accueil du public.

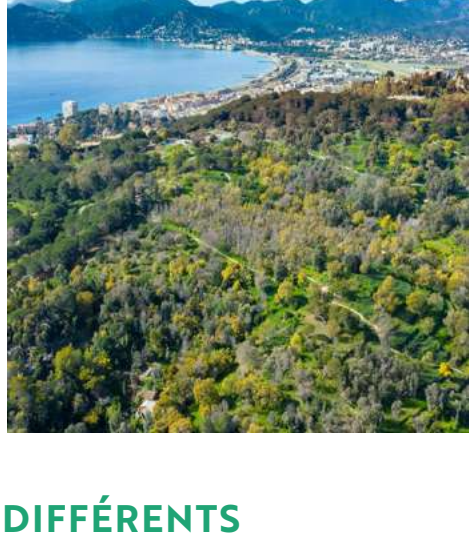
Le parc de la Croix-des-Gardes avec ses 80 hectares de végétation méditerranéenne ne manquera pas d'émerveiller les amoureux de la nature. Il dévoile une riche biodiversité, un patrimoine historique lié à la culture du mimosa, et offre des vues imprenables depuis ses différents belvédères, sur la baie de Cannes, les îles de Lérins, l'Estérel et les Préalpes d'Azur.

Du belvédère du Maquis à celui de Roquebillière, en passant par ceux de Brougham, de la Croix et du Cèdre, les moments de contemplation ne manquent pas. Au milieu de mille senteurs, de nombreux parcours permettent de s'évader du tumulte citadin, que ce soit pour se promener ou pratiquer une activité sportive.

UN PEU D'HISTOIRE...

Le nom de la Croix-des-Gardes est issu d'une légende qui remonte au règne de François I^{er}. En 1525, en pleine Renaissance, le Roi bâtisseur de Chambord et du Camp du Drap d'or installe au sommet de la colline où se trouve la croix, une garnison de gardes suisses, élite de l'armée royale.

Grâce à la vue dominante de la colline de la Croix-des-Gardes, ces derniers étaient bien placés pour surveiller la mer et voir apparaître à l'horizon les bateaux pirates ou autres embarcations suspectes. Ils pouvaient donc ainsi observer les éventuelles attaques, des îles de Lérins jusqu'au massif de l'Estérel, et, par jour de beau temps, jusqu'à la presqu'île de Saint-Tropez. Ce serait dans ces bois qu'un ou deux garde(s) de cette garnison auraient été assassiné(s).



LE MIMOSA ET CANNES

Le mimosa (*Acacia dealbata*) est une espèce emblématique du site. Découvert en Australie par le capitaine Cook, il a été importé sur la Côte d'Azur par Lord Brougham vers 1864. On situe ses premières origines connues dans le Sud de la France sur les flancs de la colline de la Croix-des-Gardes. Plus tard, au début du XX^e siècle, il a été l'objet du commerce horticole, cultivé dans d'immenses mimosaies. Des bouquets étaient confectionnés dans les forceries avant d'être commercialisés dans le monde entier. Plusieurs variétés de mimosa, issues d'hybridation naturelle ou forcée, en sont originaires (Mirandole, Rêve d'or...).

Au milieu du XX^e siècle, cette culture à grande échelle a été abandonnée sur le site. La prolifération du mimosa spontané issu des anciennes cultures est devenue aujourd'hui une menace pour la flore forestière autochtone et le maquis originels. Sa croissance rapide, sa grande capacité de multiplication et sa forte inflammabilité génèrent un envahissement problématique pour les incendies et la biodiversité. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de maîtriser la progression du mimosa sauvage tout en valorisant à titre patrimonial les arbres remarquables.

LES DIFFÉRENTS MILIEUX FORESTIERS

Au fil des 20 kilomètres de sentiers, et plus particulièrement du chemin des Belvédères, vous traverserez plusieurs paysages naturels :

- des pinèdes de pins parasols
- des maquis à lavandes, cistes, arbousiers et filaires plus ou moins élevés
- des chênaies en mélange (chênes lièges, verts ou pubescents)
- des fonds de vallons plus frais composés de lauriers sauces, frênes, etc
- d'anciennes cultures d'eucalyptus, des prairies, etc.

Le long des chemins aménagés, des panneaux d'information vous renseigneront sur la faune et la flore du site (oiseaux, reptiles, plantes et arbustes).

La douceur du climat et la floraison précoce de la végétation offrent des conditions idéales pour l'installation de ruches durant l'hiver et l'été venu les abeilles quittent le site pour butiner dans le haut pays.

Un spectacle pour tous vos sens !



PLAN DU PARC NATUREL DE LA CROIX-DES-GARDES



Parking	Croix-des-Gardes	Parcours de santé : 3,1 km
Point de vue panoramique - Belvédère	Stèle du Libérateur	Traversée de la Croix-des-Gardes : 4 km
Points remarquables	Mimosaie cultivée	Parcours « Témoignages agricoles » : 1,7 km
Point d'eau	Agrès	Parcours des Belvédères : 1,8 km
Aire de Pique-nique	Érigade cynophile et équestre	

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

- Interdiction de fumer ou de faire du feu
- Interdiction de jeter des déchets au sol : utilisez les poubelles
- Accès interdit aux véhicules motorisés
- Cueillette interdite, seule la cueillette raisonnée du mimosa est tolérée (un seul bouquet par personne hors arboretum et mimosaie cultivée)
- Pratique douce du vélo à faible vitesse, uniquement sur pistes forestières
- Obligation de rester sur les chemins balisés
- Les chiens doivent être promenés en laisse sur le parcours santé

Arrêté municipal n°09-616 TOUTE INFRACTION À CES RÈGLES FERA L'OBJET D'UNE AMENDE DE 135 €

AGENDA : chaque année, au mois de février, le parc est célébré à l'occasion de la Grande Fête de la Croix-des-Gardes organisée par la municipalité (+ d'infos sur cannes.com)

VISITES GUIDÉES

Pour les groupes de 12 personnes minimum

Renseignements au 04 89 82 24 40

EN SAVOIR PLUS

Direction des Espaces verts

Quartier de l'Abadie, chemin de la plaine de Laval, Cannes

04 89 82 24 40

www.cannes.com/cannes-espaces-naturels

Conservatoire du littoral

www.conservatoire-du-littoral.fr

NUMÉROS D'URGENCE

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE GRATUITS 24H/24	15 SAMU	18 SAPEURS-POMPIERS	112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN
114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES	17 POLICE SECOURS	0 800 117 118 POLICE MUNICIPALE	